



LES SABOTS BOVINS CROISSANCE COMMENT CA MARCHE ?

L'objectif de challenge organisé par le réseau Bovins Croissance avec Réussir Bovins Viande et sponsorisé par Allflex est de **promouvoir dans chaque race un duo éleveur/technicien Bovins Croissance sur la qualité des résultats technico-économiques ainsi que sur leur progression.**

Le public concerné : tous les adhérents à Bovins Croissance en protocole VA4 qui, sur les 5 dernières campagnes, sont connectés, ont plus de 20 vêlages et une productivité supérieure à un seuil défini pour chaque race

Tous les éleveurs adhérents à Bovins Croissance en formule VA4 du département, de la région ou de l'interrégion sur les 5 dernières campagnes :

- Respectant le règlement technique,
- En conformité avec le programme sanitaire départemental,
- Avec un BGTA « connecté » sur chacune des 5 dernières campagnes
- Ayant plus de 20 vêlages dans une race donnée en contrôle (pris sur le BGTA page 1) sur chacune des 5 dernières campagnes,
- Ayant au moins 60% de veaux pointés sur chacune des 5 dernières campagnes
- Ayant une productivité (nombre de veaux sevrés divisé par le nombre de femelles présentes) sur la dernière campagne supérieure à la productivité moyenne moins 1/2 écart type des élevages connectés de la race,
- N'ayant pas eu de sanction par la commission de Déclaration de Naissance suite au dernier contrôle réalisé dans l'élevage en races Charolaise et Limousine sont pris en compte dans le challenge.

Les critères techniques retenus : des critères ayant un impact sur les résultats économiques, à savoir la croissance, la maîtrise des outils génétiques et la maîtrise de la conduite

Les 3 postes sont retenus et pèsent chacun 1/3 dans le calcul :

- La CROISSANCE par le **PAT 210j** corrigé du troupeau,
- La maîtrise des outils génétiques via le CHOIX des REPRODUCTEURS MALES, l'INTEGRATION des POINTAGES et la PRISE en COMPTE des ORIENTATIONS RACIALES par l'ISEVR des veaux et la VALEUR GENETIQUE et la PRISE en COMPTE DES ORIENTATIONS RACIALES par l'IVMAT des femelles,
- La maîtrise de la conduite technico-économique, en complément de la **productivité** (seuil éliminatoire), l'**IVV** moyen du troupeau (maîtrise de la reproduction) et la **mortalité** des veaux avant sevrage (nombre de veaux mort avant 210j/nombre de veaux nés) pour la maîtrise de la conduite des veaux.

Le calcul : un critère global qui prend en compte la taille de l'élevage, les résultats de l'année et la progression sur les 5 dernières campagnes

Le poids respectif affecté à chacun des critères est le suivant :

IVMAT	17%
ISEVR	17%
PAT 210j	33%
IVV	17%
mortalité	16%

Une note (note n) est calculée sur cette base à partir des résultats de la campagne et est pondérée en fonction de la taille de l'élevage (plus l'élevage est important plus le coefficient multiplicateur est grand).

Pour tenir compte de la progression, le même calcul est effectué sur les résultats de la campagne n-4 (note n-4)

Le critère Global (CG) sur lequel les élevages sont classés pour chaque race est le suivant :

$$\text{CG} = \text{note } n + (\text{note } n - \text{note}(n-4)) / 2$$

Remarque : Le vainqueur dans une race donnée l'année n ne sera pas primé pendant les 3 années suivantes.

En savoir plus sur le calcul de la note :

La note (note n ou note n-4) est calculée de la façon suivante :

$$\text{note } n = P \times (0,17 \text{ IVMAT}_E + 0,33 \text{ PAT } 210_E + 0,17 \text{ ISEVR}_E + 0,17 \text{ IVV}_E + 0,16 \text{ Mortalité}_E)$$

E = Valeur de l'élevage / Valeur moyenne des élevages de la race connectés sur la campagne

P est le coefficient pondérateur lié à la taille de l'élevage, il est calculé de la façon suivante :

$$\text{Le coefficient } P \text{ est ainsi défini : } P = 1 + \frac{x}{100} \quad \text{avec } x = \frac{\text{Nbre de vélages de l'élevage}}{\text{Nbre moyen de vélages de la race}}$$